

Sommaire

Bâtiment : Rallye contention le 12 mars 2024	p 1
Gestion des lisiers	p 2
Ovins : La santé du pied	p 3
Caprins – Elevage de jeunes	p 4
Quelles solutions pour les semis de printemps	p 6
Veaux laitiers, quelle race pour les veaux à naître ?	p 8

Rallye Contention : un après-midi pour découvrir 2 parcs de contention en élevage Bovins Viande

Le mardi 12 mars après-midi, la Chambre d'Agriculture de l'Indre et la MSA Berry-Touraine organisent conjointement un rallye contention sur le secteur Boischaud Sud.

L'objectif de cet après-midi est de présenter deux parcs de contention en élevage bovin viande : un parc sous un bâtiment et un parc en extérieur. Il est prévu une présentation des accompagnements proposés aux éleveurs ainsi que des subventions possibles.

Ensuite une présentation des parcs sera réalisée par les exploitants.



2 visites au choix sont proposées

→ Rendez-vous à 14h pour la première visite

GAEC Le Charolais
Mouillère
36400 THEVET SAINT JULIEN

Parc de contention extérieur type camembert avec embarquement, système de contention et de pesée.

→ Puis la seconde visite à 16h

GAEC du Tilleul
Courtioux
36230 MERS SUR INDRE

Parc de contention intérieur type barrière poussante droite avec embarquement, système de contention, bascule pneumatique et équipée de lecture de boucle électronique.

Pour plus de renseignements, contactez **Louis THOMAS – Conseiller Bâtiment** à la Chambre d'Agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**

Cette journée bénéficie du soutien financier du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

RALLYE CONTENTION

Observer, tester, découvrir un parc de contention pour bovins.

12 MARS 14:00




ÉTAPE 1
GAEC Le Charolais
Mouillère
36400 Thevet-Saint-Julien

ÉTAPE 2
GAEC du Tilleul
Courtioux
36230 Mers-sur-Indre

Amandine GLADYS
gladys.amandine@berry-touraine.msa.fr
06 71 70 62 20

Louis THOMAS
louis.thomas@indre.chambagri.fr
06 70 42 89 91

INSCRIPTION GRATUITE ET RECOMMANDÉE



Gestion des lisiers : optimiser son temps de travail avec des robots aspirateurs

En élevage, l'objectif est de garantir la propreté des animaux afin de maintenir, pour les élevages bovin lait, la qualité du lait et la santé des sabots. Pour cela la gestion des lisiers est un point à ne pas négliger. Il est conseillé un nettoyage toutes les 2h pour l'assèchement des sols afin de garder un environnement sain.

L'entretien des aires de circulation est donc primordial. Cette astreinte étant répétitive, contraignante et peu valorisante, l'automatisation avec des équipements type racleurs (corde, chaîne, hydraulique, câble) s'est développée ces dernières décennies. Cependant ces équipements ont leurs limites d'où l'apparition des robots aspirateurs.

Le groupe des conseillers bâtiments de la région Centre-Limousin a réalisé un document de synthèse pour présenter les différents types d'investissements



L'outil est équipé de deux roues et d'une lame à l'avant permettant de collecter le lisier afin de le stocker dans une cuve. La circulation est paramétrée lors de l'installation et se fait de manière autonome sans obligation de réaliser un rail ou une saignée dans le sol. Une fois plein, le robot va déverser le lisier dans une fosse ou un point de collecte intermédiaire défini lors de l'installation (pré fosse, aquatube).

Le robot fonctionne à l'électricité via des batteries nécessitant un temps de recharge entre chaque passage. Du fait de la capacité de la cuve de stockage et du temps de recharge, il est préconisé de prévoir 1 robot pour 70 vaches afin d'assurer une bonne propreté.

Cet outil est adapté pour une conduite en lisier mais peut tolérer une légère quantité de paille broyée (1.5kg/j/animal) ou d'une autre litière fine (miscanthus, sciure...).

Attention aux rations sèches qui peuvent poser soucis lors de l'aspiration des bouses plus sèches. Pour améliorer l'aspiration, certains outils sont équipés d'une cuve à eau avec pulvérisation. Cela permet d'humidifier les sols et les déjections et ainsi éviter la formation d'une croûte notamment en période estivale.

Retrouver le document complet et le tableau comparatif des différents fournisseurs via le lien suivant ou le QR Code :

https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Piloter_son_exploitation/Amenager_securiser_son_exploitation/2023-GESTION_DES_LISIERS_Optimiser_son_temps_de_travail_avec_des_robots_aspirateur.pdf



Pour plus de renseignements, contactez **Louis THOMAS – Conseiller Bâtiment** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**



La santé du pied chez les ovins



Les problèmes de boiterie ont un impact important sur la santé de l'animal mais également sur l'économie de l'exploitation. En effet, les boiteries engendrent une baisse de production de l'animal (amaigrissement, chute de production laitière, réduction de la pousse de laine, ...) voire la mort par dépérissement ou infection bactérienne généralisée. Il est donc primordial de repérer et de traiter ces maladies au plus vite. En cas d'apparition de boiterie, il est important de vérifier les quatre pieds de l'animal. S'il y a présence de chaleur et/ou de de rougeur au niveau du bourrelet coronaire et/ou de la sole, cela peut être un premier signe d'infection.

Le Piétin

L'une des causes principales de boiterie chez le mouton est le Piétin. Cette maladie est une infection cutanée de l'espace interdigité. L'un des premiers signes cliniques est la chute de poil de l'espace interdigité et une inflammation de la peau qui est rosée. Si l'infection n'est pas traitée elle se propage ensuite à la corne puis sous la sole du pied. On observe alors un décollement de la corne et des tissus infectés qui deviennent gris et purulents. L'un des principaux signes pour identifier le piétin est la présence d'une odeur nauséabonde se dégageant du pied.

Le traitement est à adapter en fonction de la gravité de l'infection :

- Lésion non sévère : désinfecter localement à l'aide d'un spray antiseptique, mise en place d'un pédiluve, parage.
 - Lésion sévère : utiliser un spray antibiotique voire une injection d'antibiotiques si le stade est avancé
- Si la lésion est vraiment trop importante, l'injection d'antibiotique longue action peut être envisagée (en cas d'atteinte sévère de l'animal tournez-vous vers votre vétérinaire pour définir un traitement adéquat)

En mesures préventives, identifiez les animaux infectés et isolez-les du reste du troupeau pour limiter la propagation. Réformez les animaux ayant déjà été infectés ou qui ne répondent plus aux traitements. Evitez d'acheter des animaux avec du piétin (possibilité de faire un test PCR) ou placez en quarantaine les animaux achetés, faites-les passer dans un pédiluve au moins deux fois puis inspectez les pieds avant de les intégrer au troupeau.

Traumatisme du pied

Une boiterie chez un animal peut également être le signe d'un traumatisme du pied causé par :

- La présence d'un corps étranger : un caillou, un clou ou une épine peut être présent au niveau de la sole ou de l'espace interdigité pouvant engendrer une infection ou bien dans certains cas un abcès.
- Une blessure de la pince : causée par un parage trop agressif ou lorsque la pince se casse lors de la marche.
- Une blessure interne : due entre autres à un choc, un glissement pouvant aller de l'hématome à la fracture.

En cas de blessure ouverte il faut retirer les corps étrangers de la plaie, désinfecter et surtout surveiller l'évolution fréquemment. Pour les blessures internes, laisser l'animal au repos. Si vous suspectez une fracture, tournez-vous vers votre vétérinaire pour appuyer votre diagnostic.

Granulome

Cette lésion a un aspect de cerise. Elle apparaît au niveau de l'onglon et est due le plus souvent à un parage excessif ou à une forme sévère de piétin ou encore à une perforation de la sole. Ces traumatismes vont entraîner une pousse excessive du tissu de cicatrisation. Cette lésion est très douloureuse pour l'animal et peut difficilement être traitée menant le plus souvent à la réforme. En prévention, il est conseillé d'éviter le parage excessif qui pourrait entraîner un saignement.



© Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants SSPR, Suisse

Piétin avec décollement de la corne allant de la sole à la paroi externe de l'onglon



© Eric Belleau GDS 04_FR



© Eric Belleau GDS 04_FR



Abcès – Panaris – Gros doigt

Les abcès font généralement suite à une blessure ou un traumatisme. La boiterie est soudaine et s'accompagne généralement par un pied gonflé, chaud et rouge. Si l'abcès n'est pas percé, il peut être envisagé de le faire afin de soulager la pression. Si l'abcès est déjà percé, évacuer le restant de pus et rincer l'abcès avec une solution antiseptique. Afin d'éviter les abcès, vérifier l'entretien des prairies et des bâtiments (enlever les ronces, chardons ou autre objet tranchant) et désinfecter le pied dès l'apparition d'une blessure.

Afin de limiter la propagation des maladies, il est conseillé d'isoler les animaux achetés ou touchés par l'infection et de leur faire au moins un pédiluve avant de les introduire dans le troupeau. En cas de récurrence, il est conseillé de réformer l'animal. Afin de limiter au maximum l'apparition de ces maladies, vérifiez le matériel d'élevage et les abords des bâtiments ou des prairies afin de limiter l'exposition à des objets contendants. Il faudra également veiller à être vigilant lors des périodes d'estives et dans les parcours. En cas de doute sur le diagnostic, l'origine de la contamination, ou encore si de nombreux animaux sont touchés, il est conseillé de vous tourner vers votre vétérinaire pour établir un plan de traitement.

Pour plus d'informations sur la santé des pieds et les boiteries en élevage ovins :
Diagnostic et traitement des boiteries ovines – Institut de l'Élevage
(disponible sur le site Inn-ovin)

Pour plus de renseignements, **contactez**

Coline SUCROT – Chargée de mission Santé Animale et Hygiène Alimentaire en Caprins et en Ovins – GDMA Indre **au 02 54 08 13 80**

Elise HOMMET – Conseillère Ovine et Caprine – Chambre d'agriculture de l'Indre **au 02 54 61 61 54**

Caprins - Elevage de jeunes : Retard de croissance ? Diarrhées ? Et si c'était la coccidiose ?

La coccidiose est une maladie parasitaire que l'on retrouve principalement chez les jeunes animaux de moins de 6 mois. Cette maladie est causée par les coccidies, parasites protozoaires invisibles à l'œil nu. Les coccidies sont spécifiques aux espèces et ne pourront donc pas se transmettre aux autres animaux d'espèces différentes. Elles ont une grande capacité de survie à l'extérieur qui va de quelques jours à quelques mois en fonction des conditions météorologiques. Les coccidies vont se multiplier au niveau de la paroi intestinale du chevreau et provoquer des lésions.

Symptômes

Les principaux signes cliniques en cas de contamination sont :

- des fortes diarrhées noirâtres et odorantes qui peuvent dans les cas extrêmes être hémorragiques et entraîner la mort du chevreau
- des chevreaux anémiés
- des animaux présentant un retard de croissance (lot hétérogène)
- un poil piqué.

Les symptômes sont variables et peu fréquents chez les individus adultes.

Contamination

La contamination de l'animal survient lorsque celui-ci ingère le parasite. Cela peut avoir lieu lors du pâturage, mais également via l'eau ou la litière. Les périodes dites « à risque » sont le sevrage, la mise à l'herbe ou encore la manipulation. Généralement, les animaux deviennent résistants aux coccidies autour des 5 mois. Ils deviennent alors porteurs sains et peuvent véhiculer le parasite au sein de l'élevage.

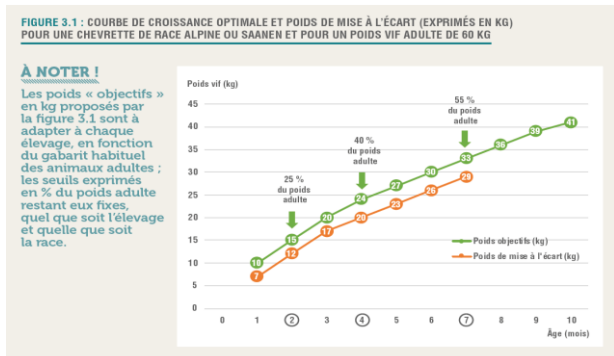


Facteurs déclencheurs de la maladie

La gravité de la maladie est fortement dépendante de l'environnement dans lequel le chevreau évolue. Le stress peut être un élément déclencheur de la maladie qui sera aggravée en cas d'humidité, de forte chaleur et de densité importante d'animaux.

Conséquences sur l'élevage

Tout retard d'intervention à des conséquences sur l'élevage de chevrete. Une baisse de croissance, c'est une mise à la reproduction décalée correspondant à :



- Une marge non dégagée soit 580€/chèvre en laitier et 1100 €/chèvre pour un fromager. (Source : INOSYS-Réseau d'élevage caprins Centre-Val de Loire et Ile-de-France 2022)
- Une chèvre improductive supplémentaire qui reste plus longtemps dans le troupeau
- Une chevrete de plus à élever l'année suivante.

INSTITUT DE L'ELEVAGE – L'ELEVAGE DES CHEVRETTES : RECOMMANDATIONS TECHNIQUES POUR UNE CROISSANCE REUSSIE

Il faut donc être particulièrement vigilant à l'apparition de signes cliniques afin de pouvoir traiter la maladie au plus vite. C'est pourquoi il est important :

- D'élever des chevrettes dans de bonnes conditions d'ambiance (litière sèche, pas de courant d'air, avec suffisamment d'espace en aire paillée et en longueur d'auge...)
- De donner du colostrum à la naissance en quantité et de qualité
- De limiter tout stress alimentaire (respect de la concentration de la poudre de lait, de la température et du rythme de distribution...)
- De garder des auges et abreuvoirs propres, afin qu'ils ne soient pas contaminés par des crottes avec présence de coccidies
- D'alloter les animaux en fonction de leur âge afin de limiter les contaminations des animaux plus jeunes par les plus vieux....

RECOMMANDATIONS	TYPES DE CHEVRETTES			
	Chevrettes (et chevreaux) à 1 mois	Chevrettes au sevrage	Chevrettes à 7 mois	Chevrettes à 12 mois
Surface en aire paillée minimum (m ² /animal)	0,25 à 0,30	0,5	1,0	1,5
Longueur d'auge minimum (cm/animal)	20	25	30	33

Préventions et traitements

Des traitements antiparasitaires existent contre la coccidiose mais doivent être utilisés à bon escient afin de ne pas créer de résistances aux traitements. Le diagnostic clinique peut être renforcé soit par la réalisation d'une coproscopie, soit, lorsqu'un animal décède, par la réalisation d'une autopsie mettant en évidence des lésions intestinales.

En cas de suspicion de contamination vous pouvez demander conseil auprès de votre technicien, du GDMA ainsi qu'auprès de votre vétérinaire.

Pour en savoir plus sur l'élevage de chevrettes, vous pouvez vous procurer le guide élevage ci contre auprès de l'institut de l'élevage

<https://idele.fr/groupe-alimentation-caprine/ouvrages>



Pour plus de renseignements, **contactez**
Coline SUCROT – Chargée de mission Santé Animale et Hygiène Alimentaire en Caprins et en Ovins – GDMA Indre au **02 54 08 13 80**
Elise HOMMET/Florence PIEDHAULT/Brenda OVIEDO - Conseillères Caprines à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**



Quelles solutions pour les semis de printemps ?

Quelles solutions envisagées pour les semis de printemps ?

Les retours des pluies à l'automne étaient très attendus après une sécheresse tardive en fin d'été. Malheureusement, le climat est une nouvelle fois passé d'un extrême à l'autre. Avec plus de 400 mm de pluie suivant les secteurs en quelques semaines, les conditions pour les semis de céréales à l'automne ont été fortement pénalisées, particulièrement dans nos zones d'élevage. Les situations sont très hétérogènes en fonction des exploitations, mais on peut voir aujourd'hui des surfaces importantes qui ne sont pas semées. Quelles solutions peut-on envisager ?

Dans les exploitations polyculture élevage, il y a plusieurs enjeux. Les céréales permettent de produire du grain et donc d'équilibrer les rations en énergie. L'autre enjeu majeur est celui de la paille, avec un marché souvent en tension ces dernières années. Le dernier point reste l'équilibre du système fourrager, qui souffre de plus en plus avec les sécheresses estivales. A la mise à l'herbe 2024, les reports de stocks devraient être faibles.

Le maïs : un atout pour nos assolements

La génétique sur le maïs évolue très vite et cette plante a une grande capacité d'adaptation aux conditions de sécheresse de l'été. En respectant quelques règles de base à l'implantation, les rendements en ensilage restent tout à fait cohérents ces dernières années. Il est rare de voir des rendements de maïs en dessous de 8 tonnes de matière sèche par hectare (TMS/ha). En conditions favorables, les rendements sont facilement supérieurs à 12 TMS/ha. Le maïs ensilage est donc un bon moyen pour constituer des stocks. Il faut cependant bien penser à l'utilisation de ce fourrage dans votre système d'alimentation (avancement dans le silo et distribution).

Les valeurs alimentaires du maïs ensilage sont très stables, avec des bonnes valeurs en énergie (environ 0.90 UFL/kg MS – INRA 2007). La protéine n'est pas le point fort de cette plante (environ 7% de protéines).

Exemple de valeurs alimentaires réalisées sur 42 échantillons – récolte 2023

42 échantillons	Matière sèche (%)	Amidon (%)	UFL INRA 2007/kg MS	MAT (%)
Minimum	33%	26%	0.86	6.4
Médiane	40%	31%	0.91	6.8
Maximum	50%	40%	0.96	9.1

Le maïs peut être récolté en ensilage mais également en grain. Les 2 options sont possibles et peuvent être ajustées en fonction de la récolte de fourrages réalisée au printemps. Si les rendements des prairies au printemps sont faibles, il faudra faire un maximum d'ensilage maïs pour sécuriser les stocks. A l'inverse, avec de bons rendements de printemps sur les surfaces en herbe, on peut envisager de récolter une plus grande partie en maïs grains. De plus, les derniers automnes nous ont permis de récolter des maïs grains secs (sans frais de séchage). Cela peut cependant être très aléatoire d'une année à l'autre.

Le maïs grain est la meilleure céréale sur les valeurs énergétiques (1.05 UFL/kg brut contre 0.95 UFL/kg brut pour l'orge par exemple). L'amidon du maïs grain est un amidon lent, ce qui limite les problèmes d'acidose et sécurise les rations.

La réussite de la culture de maïs est très dépendante de la date d'implantation et des conditions de semis. Le maïs est très sensible à la levée et demande un lit de semence bien préparé. Les dates de semis doivent être suffisamment précoces pour que le maïs soit suffisamment développé au moment des premiers coups de chaud. Les semis de maïs après le 15 mai sont beaucoup plus aléatoires et le rendement risque d'être pénalisé. Il faut choisir des variétés précoces (indice 270-280). La réussite de la culture sera conditionnée tout de même par quelques précipitations au moment de la floraison.

Sorgho monocoupe ou maïs ensilage ?

Suite aux sécheresses ces dernières années, il y a un vrai débat entre l'implantation du sorgho monocoupe ou du maïs ensilage dans vos assolements ? Ces deux plantes ont des potentiels de rendements importants et des bonnes valeurs alimentaires.

Le sorgho monocoupe est très délicat à l'implantation et les pertes de pieds à la levée sont souvent plus nombreuses que pour le maïs. L'implantation sera réalisée dans la deuxième quinzaine de mai, lorsque les sols sont suffisamment réchauffés. Tout aléa au semis (froid, excès d'eau par exemple) aura un fort impact sur la qualité de la levée. Il faut une levée et une croissance rapide de la plante en début de cycle.

En cas de manque d'eau important, le sorgho peut stopper totalement sa croissance. Il peut ensuite repartir rapidement après le retour des précipitations. Il aura une meilleure capacité à rester plus « vert » qu'un maïs. Il sera donc moins sensible que le maïs en cas de conditions extrêmes (même si le maïs a lui-même une faculté d'adaptation importante aux sécheresses).

Pour les secteurs où le sanglier est un vrai fléau, les dégâts dans les cultures de sorgho seront très faibles par rapport à un maïs.

Le point faible du sorgho reste sa sensibilité à la verse en fin de cycle. De plus, il n'est pas toujours facile d'atteindre des niveaux de matière sèche supérieurs à 30% à la récolte dans la deuxième quinzaine de septembre. L'utilisation dans les rations doit donc être adaptée en fonction du niveau de matière sèche du fourrage.



Les valeurs en UFL peuvent atteindre 0.90 UFL/kg MS pour les sorghos BMR (attention à la verse pour ces variétés). Les sorghos sucriers « classique » auront des valeurs en énergie inférieures, avec des valeurs de 0.75 -0.80 UFL/kg MS. Les valeurs en protéines sont plus limitées (environ 7% de protéines).

Les céréales de printemps

Les céréales de printemps peuvent remplacer dans la rotation les céréales d'hiver qui n'ont pu être semées suite aux conditions extrêmes de l'automne. Cette solution permet d'avoir à disposition du grain et de la paille, nécessaires dans nos systèmes d'élevage.

Les rendements seront cependant fortement pénalisés avec des semis de printemps. On pourra viser environ 40 quintaux/ha en grain et 2 tonnes de paille par hectare (si la référence pour une orge d'hiver est de 55-60 quintaux/ha et 3 T/ha de paille).

Il est donc important d'anticiper ce manque dans vos achats, notamment sur la paille où le marché est souvent en tension dans nos secteurs d'élevage. Calculez précisément vos besoins en paille pour la prochaine campagne, en prenant en compte vos reports de stocks éventuels.

Des hectares de cultures de printemps ont été semées en début d'hiver. Pour les surfaces non semées aujourd'hui, il est encore possible d'implanter les céréales de printemps jusqu'au 15 mars. Cependant, plus le semis est tardif, plus le rendement risque d'être fortement impacté, avec une capacité de tallage réduite et une augmentation des risques d'échaudage en fin de cycle.

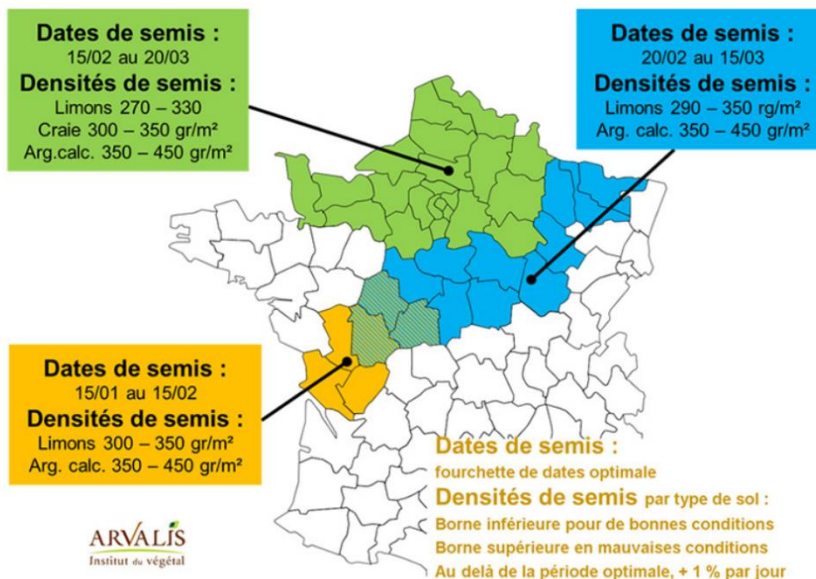
Carte 1 : Plages recommandées de dates et de densités de semis des orges de printemps en France

Par exemple, pour une orge de printemps avec un PMG de 45 g semée à 350 grains/m², la dose de semis sera de 157 kg/ha. L'introduction d'une orge de printemps dans la rotation permet de réduire le stock semencier des adventices qui lèvent préférentiellement à l'automne (par exemple, les vulpins).

Le tournesol : une culture de vente

Le tournesol ne répond pas aux besoins des troupeaux en termes de grains et de paille. Cependant, cette culture de vente peut être intéressante dans la rotation. Le produit de la vente des graines de tournesol pourra permettre de réaliser des achats pour l'exploitation (paille et concentrés).

Cette culture est plutôt économique et est une bonne tête de rotation. Tout comme le maïs, il faut un lit de semence bien préparé et réaliser un semis suffisamment précoce. La récolte se réalise souvent dans le mois de septembre. Ces dernières années ont permis de réaliser des récoltes dans de très bonnes conditions.



En conclusion

Les situations sont très différentes d'une exploitation à l'autre. Cependant, on constate que de nombreux hectares restent à semer à ce jour dans la campagne. Par exemple, dans le cas où il reste environ 30 hectares à semer, il est important de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier et de répartir les risques sur plusieurs cultures en fonction de vos objectifs et du potentiel des parcelles : Exemple pour 30 hectares : 10 ha de maïs / 10 ha tournesol / 10 ha orge de printemps

Pour plus de renseignements, contactez les **Conseillers Bovins Viande** à la Chambre d'agriculture de l'Indre au **02 54 61 61 54**



Veaux laitiers, quelle race pour les veaux à naître ?

Au niveau national 20% des IAP sur femelles laitières sont réalisées en croisé, soit 2 fois plus qu'il y a 10 ans mais seules 6% des génisses sont concernées.

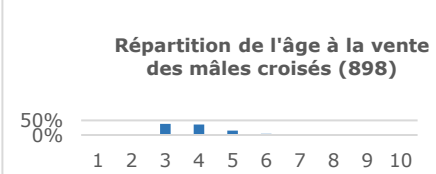
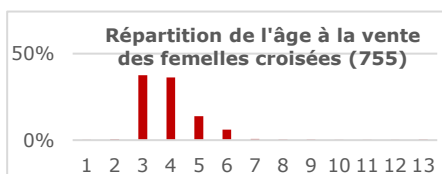
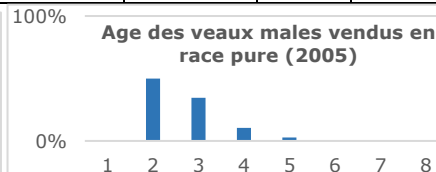
Toutes races confondues, le Blanc Bleu Belge est utilisé à 45%, le Charolais stagne à 21% et l'Inra 95 autour de 15% a tendance à se développer. Sur le département **7471** naissances de femelles laitières issues de troupeaux laitiers ont été enregistrées entre 01/2022 et 03/2023.

2120 veaux sont nés de pères de race à viande soit 28% et les veaux limousins sont très présents.

La mortalité des veaux en race pure ou en croisé s'établit entre 14 et 10%. En dehors des femelles races pures qui sont vendues à des âges plus variés mais dont les effectifs sont très réduits, les autres veaux sont essentiellement vendus entre 3 et 5 semaines.

Race du père				
Blanc Bleu	Limousin	Charolais	INRA 95	Autres
29 %	40 %	15 %	12 %	4 %

Une petite étude montre des différences de marges selon la proportion de veaux purs, croisés, mâles ou femelles. Les hypothèses de départ sont du lait à 500 € les 1000 litres, des veaux qui consomment 8l/j les 2 premières semaines et 10l/j les semaines suivantes.



3 schémas de renouvellement présentés sur un troupeau de 80 vaches

Stratégie	100% laitier	70% laitiers 30% viande	40%sexé 60% viande
Veaux naissants	40 F lait 40 M lait	28 F lait 28 M lait 12 F croisées 12 M croisés	32 F lait 24 F croisées 24 M croisé
Veaux vivants	34 F lait 34 M lait	24 F lait 24 M lait 11 F croisées 9 M croisés	27 F lait 22 F croisées 21 M croisé

	Femelles	Mâles
Laitiers (âge en semaine au moment de la vente)	3	3
Coût d'élevage	95 €	95 €
Prix de vente	30 € ?	60 € ?
Marge (hors frais repro)	- 65 €	- 35 €
Croisés (âge en semaine au moment de la vente)	3	3
Coût élevage	95 €	95 €
Prix de vente	200 €	250 €
Marge (hors frais repro)	+ 105 €	+ 155 €

Compte tenu des marges individuelles et de la répartition des types de veaux par système, le tableau ci-dessous récapitule les résultats au niveau du troupeau

Stratégie	100% laitier	70% laitiers 30% viande	40% sexé 60% viande
Marge brute sur les veaux	10 x - 65 € = - 650 € 34 x - 35 € = - 1 190 € Total : - 1 840 €	0 x - 65 € = 0 € 24 x - 35 € = - 840 € 11 x 105 € = 1 155 € 9 x 155 € = 1 395 € Total : 1 710 €	3 x - 65 € = - 195 € 0 x - 35 € = 0 € 22 x 105 € = 2 310 € 21 x 155 € = 3 255 € Total : 5 370 €
Surcoût	Aucun	Aucun	Doses sexées 32 x 40 € = 1 280€
Autres biais	Renouvellement accéléré ou vente génisses amouillantes ?	Doses IA viande moins chères ?	Taux de réussite en IA sexée plus faible
Ecart par rapport au tout race pure		+ 3 550 €	+ 5 930 €

Le croisement et l'utilisation de semences sexées peuvent apporter un supplément de produit viande mais la maîtrise de la reproduction et un choix pertinent des femelles à accoupler en race pure sont un préalable

Pour plus de renseignements, contactez les Conseillers Bovins Lait à la Chambre d'agriculture de l'Indre au 02 54 61 61 54

Chambre d'agriculture de l'Indre – 24 rue des Ingrains – 36022 CHATEAUROUX
Tél : 02.54.61.61.61 – Mail : direction@indre.chambagri.fr
Crédits photos : Chambre d'agriculture de l'Indre – Symboles : www.sclera.be
Directeur de la publication : Nicolas PAILLOUX – Responsable de la publication : Christophe THOLONIAT
Imprimeur : SODIMASS – Parution : Mars 2024 – Dépôt légal : Mars 2024 – ISSN : 2274-4258